le griffe

Saint-André de Sangonis

Février 2018 • N°3

Le magazine d'informations municipales

p.4 Infos municipales
Des vœux entre bilan et perspectives

p.10-11
Environnement
Une ville branchée !

p.12-13
Culture
Soirée PEPS et Festival « dis-moi dix mots »

Infos municipales I Infos Jeunes I Vie de la commune I Environnement I Vie sociale I Agenda

Show-Room ouvert le samedi de 10h-18h non stop

À Saint André de Sangonis, toutes vos solutions de chauffage et énergies renouvelables
Cheminées, poêles et chaudière bois et granulés
Solaire, pompe à chaleur et climatisation, chauffage central...

énergiesfluides
ENERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ

ZAE LA GARRIGUE - ST ANDRÉ DE SANGONIS (34725)
04 99 620 736 - WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

2ème paire offerte pour 1 €*

les lunettes de Pauline
Opticiennes diplômées

GIGNAC
Zone Cosmo
267 Av. de Lodève
derrière
"Espace Audition Sud"
04 67 29 73 63

CLERMONT L'HERAULT
18 av. de Montpellier
à côté de Lidl
04 99 91 24 90

*voir conditions en magasin

Maui Jim · Ray-Ban · PRADA · etnia BARCELONA · NIKE

Saint-André Immobilier

ACHAT – VENTE – ESTIMATION
Des professionnels de l'immobilier pour vous accompagner dans tous vos projets.
Tel : 04.67.85.12.45
20, Cours de la place
34725 Saint-André de Sangonis
www.saint-andre-immobilier.com

CITEC ASSAINISSEMENT
une solution ALLIANCE ENVIRONNEMENT
www.citecassainissement.com

VIDANGE & ENTRETIEN
DÉBOUCHAGE & CURAGE
RECHERCHE DE FUITES
INSPECTION VIDÉO (canalisations)
POMPAGE & NETTOYAGE
DÉMANTÈLEMENT ET ÉVACUATION

Petit véhicule pour accès étroits et difficiles

Plus de 10 ans d'expérience à votre service

Intervention RAPIDE 7 jours/7
SUR TOUT L'HÉRAULT

Zac la Garrigue Rue Verdale
34725 Saint André de Sangonis
04 67 57 97 66

ISOLEZ VOS COMBLES!
BBC ISOLATION
Isoler c'est économiser!
RGE ECO artisan PARTENAIRE
30% DE CRÉDIT D'IMPÔT
TVA 5,5%
ISOLATION = CONFORT + ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
www.bbcisolation.fr - 04 67 44 26 96

les Serres de Saint André
JARDINERIE OUVERTE 7j/7
ENTREE
Route de Clermont l'Hérault 34725 Saint André de Sangonis
serres-de-saint-andre.com 04 67 57 85 27

ÉDITO

Chères Saint-Andréennes,
chers Saint-Andréens,

Voilà déjà un an que vous nous avez donné votre confiance pour que l'on s'occupe de Saint-André-de-Sangonis.

Depuis le 26 février 2017, date où les élections ont rendu leur verdict, nous sommes sur la brêche avec l'équipe municipale et aujourd'hui, notre plus grande satisfaction, c'est d'avoir réussi à remettre de l'ordre dans la mairie où tous les services sont maintenant bien en place et d'avoir retrouvé sérénité et harmonie dans la commune après une longue période troublée.

Nous avons également remis Saint-André sur les rails du partenariat et notre commune siège à nouveau dans les institutions au sein desquelles elle peut défendre ses intérêts. Reconnus et respectés, nous pouvons ainsi affirmer notre position stratégique au coeur de l'Hérault et rechercher les solidarités nécessaires à notre développement.

Pour mener à bien une politique de services au quotidien, nous avons besoin de moyens financiers. Le contexte national nous fait vivre dans la contrainte des baisses de dotation de l'Etat auxquelles s'ajoute la suppression des contrats aidés. Pour autant, notre volonté de maîtrise des finances communales est intacte. Au dernier Conseil municipal, lors du débat d'orientations budgétaires, j'ai d'ailleurs souhaité, comme l'an dernier, affirmer la stabilisation des taux communaux.

Parmi nos objectifs, je souhaite mettre en valeur trois axes importants sur lesquels nous agissons concrètement :

• **pour les jeunes,** les nouveaux locaux qui seront mis prochainement à disposition du service Jeunesse dans l'ancienne école Gaubil, doivent permettre à notre équipe pleine d'enthousiasme et de dynamisme, d'offrir projets, animations et occupations à notre jeunesse qui doit se sentir bien dans sa commune et à qui je dis : «Allez-y, ne soyez pas simplement spectateurs, soyez acteurs et participez à une ambiance sympathique dans votre ville ! On est à vos côtés.»

• **pour la sécurité,** nous avions promis des efforts concrets. La réalisation est là et avant l'été l'appel d'offres que nous avons lancé va permettre d'équiper notre commune en système de vidéo protection. 18 caméras seront disposées en différents lieux de la ville.

• **pour la santé** qui nous concerne tous, le projet de pôle médical devient lui aussi une réalité. La maîtrise des terrains est assurée et ce futur centre qui se situera dans le quartier du Peyrou, permettra aux professionnels de santé de trouver un lieu d'installation adapté. Sur nos 5 médecins, 2 seront bientôt amenés à faire valoir leur juste droit à la retraite. Il faut donc que nous soyons attractifs pour que des remplaçants viennent et, même mieux, pour que d'autres s'installent compte tenu de notre évolution démographique.

Des projets donc, des réalisations surtout et une présence au quotidien des élus pour une véritable proximité et une véritable écoute !

Avec mes sentiments dévoués,

Votre maire,
Jean-Pierre Gabaudan

telex

Avis à nos lecteurs

Certains Saint Andréens ont été surpris en découvrant le premier numéro de La Gazette Le Griffe en novembre dernier, au vu de sa pagination. Comme nous l'avions déjà évoqué dans nos colonnes, les publications municipales ont fait l'objet d'une refonte tant dans la forme que dans le rythme de parution.

Chaque année, les habitants de la commune vont donc recevoir :

Le Griffe, magazine d'informations municipales, à raison de trois numéros de 24 pages (quadrimestriel) répartis sur l'hiver, le printemps-été et l'automne et principalement axé sur les réalisations et la gestion du conseil municipal.

La Gazette du Griffe, informations municipales, lettre intermédiaire de 4 pages plus générale. Compte tenu du format réduit de cette publication, l'édito du maire n'y figure pas et la « parole des élus » correspondante (opposition et majorité) est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique vie municipale. À l'avenir, un encart rappelant l'existence de cette expression démocratique en ligne sera systématiquement inséré dans la dite publication.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos : ©Michel Sulik / © Matthieu Pixx - Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - Dépôt légal : 1er trimestre 2018.

Une bonne année en perspective(s) !

La salle était comble à l'occasion de la présentation des vœux du Maire et de son conseil municipal le 20 janvier. Cette cérémonie qui constitue un moment de rencontre et d'échange notamment pour les nouveaux habitants, a également permis de faire le point sur les actions passées et à venir.

Philippe Saurel, maire de Montpellier et Président de la Métropole, Jean-François Soto, Conseiller départemental et maire de Gignac, Louis Villaret, Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault... Nombreuses étaient les personnalités et représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, venus se joindre aux Saint Andréens pour la traditionnelle cérémonie des vœux. *« Un témoignage de l'intérêt porté à notre bonne ville »* a souligné Jean-Pierre Gabaudan qui, après un concert de l'Harmonie des deux rives, est revenu sur dix mois d'action municipale, citant la sécurisation du chemin des fontanelles, les travaux d'insonorisation au sein de la maternelle Gaubil, la station de relevage de Carabotte, la rénovation des chapelles dans l'église paroissiale ou encore l'acquisition d'un terrain pour la création du pôle médical. En ce début d'année, l'heure était au bilan mais aussi aux projets avec l'évocation des enjeux à venir : la création d'un city park est à l'étude ainsi que celle d'une médiathèque à l'emplacement du Lidl appelé à déménager. Sans oublier la remise sur les rails des projets de jumelage avec Gata de Gorgos et de rénovation de la chapelle de Cambous.
Affaires à suivre...

Transfert

Depuis le 1er janvier, la communauté de communes Vallée de l'Hérault a pris la responsabilité du service de l'eau et de l'assainissement par transfert de compétences fixé par la loi.

Le point accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h et jusqu'à 19 h les lundis et mercredis : 65 place Mendès France, espace Cosmo à Gignac.
La permanence téléphonique se fait aux horaires d'ouverture au public avec astreinte (urgence) 24 h/24 et 7j/7 : **04 67 57 36 26**.

Vous pouvez également suivre votre consommation, consulter et payer vos factures ou vous informer sur le service par internet : **servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr**

Changements dans la composition de l'équipe municipale

Les décès d'Armando COSTA FARIA, conseiller municipal, et de Gérard LABOUAL, 7ème adjoint chargé des finances et de la fiscalité, ont entraîné un certain nombre de modifications dans l'organigramme de la mairie.

Deux nouveaux élus ont rejoint le Conseil municipal :

Corine FABREGUETTES : 55 ans, employée commerciale

Jean-Yves WINUM : 46 ans, Professeur des Universités à Montpellier

Ce remaniement a été officialisé lors du Conseil Municipal du 8 février 2018.

Par ailleurs, **Jacques BESSIERE**, est devenu conseiller municipal.
Voici les nouvelles délégations de chaque adjoint et conseiller délégué :

- **Jean-Pierre PECHIN** est en charge des finances, du commerce, de l'artisanat et du tourisme.
- **Alexia TETE** a récupéré la culture (en plus du cadre de vie, de l'environnement, des espaces verts).
- **Roxane MARC** gère les grands travaux (comprenant le pôle médical) confiés auparavant à Jean-Pierre PECHIN
- **Christine SANCHEZ** a repris les foires et marchés (dépendant précédemment de Jean-Pierre PECHIN).

L'équipe actuelle de **Jean-Pierre GABAUDAN** se compose donc

Des adjoints :

- Henry MARTINEZ, 1er adjoint, chargé des affaires générales, du personnel, de la propreté de la commune et de la mise en place de la vidéo protection.
- Chantal DUMAS, 2ème adjoint, chargée des affaires sociales, du troisième âge et de la communication.
- Jean-Pierre PECHIN, 3ème adjoint, chargé des finances, du commerce, de l'artisanat et du tourisme.
- Roxane MARC, 4ème adjoint, chargée de l'urbanisme, des associations, des grands travaux, des équipements et du patrimoine.
- Maria CHARLIER, 5ème adjoint, chargée de la petite enfance, des écoles, de la jeunesse et du centre de loisirs.
- Christine SANCHEZ, 6ème adjoint, chargée des festivités, du sport, de l'agriculture, de la viticulture, des foires et marchés.

Des conseillers municipaux délégués :

- Alexia TETE, déléguée à la culture, au cadre de vie, à l'environnement, aux espaces verts.
- Nordine ABDELHAFID, délégué au social, au sport, aux relations avec l'Ensoleillade, aux écoles.

Et des conseillers municipaux :

Julien MASSEBIAU, Edith MARTIN, Marie-Hélène CAZEVIEILLE, Marie-Hélène GOETZ, Jacques BESSIERE, Laurent BERNADOU, Olga ZIVKOVIC, Jean-Christophe NOUGAREDE, Corine FABREGUETTES, Jean-Yves WINUM, Yannick VERNIERES, Lydia BRAILLY, Jean-Marie CAVALIE, Nancy LEFEVRE, René GARRO, Jacqueline VERDU, Jean, Louis CEREZUELA, Amandine ZELLER, Laurent DOCON, Gérard SALTEL.

hommage...

Armando, cher Armando,

C'est dur pour moi de faire ton hommage. Combien c'est difficile pour nous tous du Conseil municipal, toi qui nous a tant apporté.
Armando, quel joli prénom qui chante le Portugais que tu étais. Ce beau pays où tu avais eu une enfance pas toujours rose après avoir perdu ta maman alors que tu étais très jeune. Tu as du apprendre à te débrouiller seul, vite travailler pour aider la famille.
C'est peut-être pour cela que tu savais tout faire de tes doigts et trouver des solutions à tout.
C'est en 1991 que vous êtes venus à Saint-André avec ton épouse Annie, dans le village de ses grands-parents. Installé comme plombier au service des saint-andréens, mais aussi au-delà, tellement ta réputation d'artisan consciencieux dépassait les frontières communales.
Tu aimais les gens, tu ne supportais pas de voir souffrir les plus modestes. Tu avais un grand cœur, rempli de générosité. Ta porte était toujours ouverte pour ceux qui étaient au bord du chemin et en difficulté.
Mais ta grande passion, c'était la vie communale, toujours et toujours le service aux autres... Ta présence à mes côtés, tes conseils avisés, ton implication, ta volonté d'aller toujours de l'avant, m'ont donné le courage et l'énergie d'aller jusqu'au bout.
J'aurais tellement aimé te passer l'écharpe ! Armando, j'aurais tellement aimé...
Armando, nous avons le cœur gros, nous les élus et les agents de la commune.
A ta femme, à tes enfants et à ta petite fille Lio, je voudrais leur dire la peine et la tristesse de tous ceux qui t'ont aimé. Leur douleur est la nôtre. Qu'il soit permis de leur dire mon amitié, tu vas nous manquer, ton accent va nous manquer, tes coups de gueule vont nous manquer, mais surtout ta bienveillance va nous manquer.

Jean-Pierre GABAUDAN

ZOOM SUR...

L'organigramme des services techniques

Éric Rang
DST

Richard Aubouy
Parc auto

Catherine Fournier
Secrétaire

Michel Chopy
DAST

Maurice Bugat
Responsable secteur voirie, pluvial, chemins et fossés

Hervé Arpin
Responsable espaces verts et naturels

Stéphane Medina
responsable secteur ERP, nettoiement, mobilier urbain, signalisation temporaire, éclairage public, magasin

Florentin Kreminger
chauffeur PL aspiratrice TP
X

Quentin Garnier
Martial Champion
X (jardinier)

Stéphane Jeanjean
Éclairage public, électricien, balayeuse TP

Sébastien Tedesco
informaticien, entretien et suivi petits travaux bâtiments

Électricien, éclairage public, plombier, entretien et suivi bâtiments

Norbert Moulis
Brice Comabella (PL)
balayeuse TP chauffeur tracto

Nettoiement
Thierry Gascon*
Cyril Combes
chauffeur aspiratrice PL

Dimitri Blayes*
chauffeur petite balayeuse, entretien et suivi bâtiments

Antoine Romero
chauffeur petite aspiratrice

Maçonnerie générale
Alain Lauthier
Raoul Soto Hortis

X : agent manquant, non remplacé, ou en cours de recrutement.

** : agent manquant, non remplacé, ou en cours de recrutement.*

en bref...

Pôle santé

Conformément aux délibérations du Conseil Municipal en date du 29 juin 2017, la commune a procédé à l'**acquisition de 14 000m² de terrain**, idéalement placés quartier du Peyrou, avenue Louis Pasteur. Le compromis de vente a été signé le 18 décembre dernier ; l'acte de vente le sera au plus tard, le 19 mars. Une parcelle de 4 à 5000 m² sera réservée à l'édification d'une maison médicale, le surplus constituera une réserve foncière pour la construction d'un futur équipement public.

Stationnement

Les services techniques vont procéder à l'aménagement d'une place de parking pour les personnes en situation de handicap et de deux places d'arrêt minute, cours de la liberté, face à l'école Gaubil.

Écoles

Durant les vacances de Noël, trois nouvelles classes ont été insonorisées au sein des écoles maternelles.

TRAVAUX

Les ALSH déménagent

Grâce à la réhabilitation de l'ancienne école Gaubil, les ALSH vont désormais disposer de locaux flambant neufs.

Après l'incendie survenu en mai dans ses locaux rue Sainte Brigitte, le service municipal jeunesse s'était installé dans des bureaux provisoires en mairie. De son côté, l'ALSH se trouvait depuis des années dans l'enceinte de l'école Randon et n'avait pas de salle attitrée. Dès lors, de nombreux travaux de réhabilitation ont été entrepris pour regrouper les ALSH à l'ancienne école Gaubil (200m² au total sur deux niveaux) : aménagement d'une salle multi accueils et d'une salle de sports, agrandissement de la cantine, installation de toilettes jusque là extérieures, mise aux normes pour le public en situation de handicap... Les bureaux administratifs ont été installés à l'étage et sont accessibles au public par la rue des écoles (derrière le cours de la liberté). L'ALSH primaire se situe pour sa part au rez-de-chaussée. Ce déménagement va permettre d'accueillir les enfants dans des conditions optimales, en plein centre du village, et donner un élan supplémentaire au service jeunesse pour initier de nouveaux projets.

COUP DE GRIFFE

RAPPEL DES RÈGLES DE VIE COMMUNAUTAIRES

Concernant nos amis les chiens

• Les propriétaires et possesseurs d'animaux -en particulier de chiens- sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation *(Arrêté préfectoral 90-0-1218 du 25 avril 1990, art. 5).*

• Il est interdit de laisser déposer des déjections d'animaux sur les voies

ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, espaces publics et espaces de liberté. Le non ramassage de ces déjections fait encourir au propriétaire de l'animal, une amende de 35€... *(Arrêté municipal portant interdiction des déjections canines sur l'ensemble du territoire, art. 1, 2 et 4).*

• Il est est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la vie publique. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. *(Règlement Sanitaire Départemental art. 99/6).*

Priorité aux piétons

Sécurisation du passage piéton devant l'Ensoleillade : des places de parking ont été neutralisées à l'aide de plots afin de permettre une meilleure visibilité pour les piétons.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Les premiers PACS en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, les couples souhaitant se « pacser » ne sont plus obligés de se présenter au tribunal d'instance. Les officiers d'état civil des communes où les partenaires fixent leur résidence, sont en effet habilités à enregistrer ce contrat.

Conséquence de la loi de modernisation de la justice, le passage du **Pacte Civil de Solidarité** (déclaration, modification, dissolution) s'effectue désormais en mairie. Illustration le 20 novembre dernier, où Lucile et Mickaël se sont présentés devant Chantal Dumas, adjointe au maire (photo). Douze autres PACS ont été enregistrés depuis.

La procédure à suivre

Les partenaires doivent retirer un dossier en mairie (ou le télécharger sur le site **saintandredesangonis.fr**) et le ramener complété et accompagné de pièces justificatives : actes de naissance, pièces d'identité, attestation de non lien de parenté, non alliance, et de résidence commune, convention de Pacs, et autres documents supplémentaires pour les personnes divorcées, veuves ou étrangères.

Un rendez-vous est pris pour signer le contrat devant l'officier d'état civil (maire, adjoint, élu ayant délégation du maire).

Le jour J, ce dernier signe la convention qu'il restitue aux pacsés et fait enregistrer la déclaration conjointe de Pacs.

À noter :
les partenaires peuvent aussi s'adresser à un notaire, moyennant le paiement de frais, contrairement à la mairie où ce service est gratuit.

? Kesako ?

Le Pacs (Pacte Civil de Solidarité) est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit. A la différence du concubinage, dépourvu de tout statut, il entraîne des droits et des obligations en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, de droits sociaux... et permet fiscalement à deux concubins de figurer sur la même déclaration d'impôt.

Le nombre de Pacs signés chaque année est en progression et se rapproche désormais de celui du mariage civil. Reste que le Pacs, contrairement au mariage, ne peut être juridiquement « célébré » en mairie. Légalement, le seul acte autorisé est l'enregistrement de la convention.

Ensavoir plus : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

en bref...

Happy birthday

Le 30 janvier, elle a fêté ses 101 ans ! Mme Praxedes SATORRES est née en Espagne et a fui le régime de Franco. Mariée à Vincent Satorres avec lequel elle a eu trois enfants, elle est à la tête d'une grande famille dont Luz, son arrière-arrière-arrière petite fille, marque la cinquième génération. Son courage n'a d'égal que sa longévité. Et c'est avec un bouquet de fleurs que Jean-Pierre Gabaudan, est venu lui souhaiter cet anniversaire, accompagné de Chantal Dumas, adjointe chargée des affaires sociales, du 3e âge et de la communication.

Carnet rose

À une époque où la majorité des enfants naissent à la maternité, Aziz a choisi de venir au monde au domicile de ses parents, Jean et Saïda GUICHARD, Route de Lodève, Lieu-dit Coussenas à Saint-André de Sangonis le 2 janvier 2018. Bienvenue à ce beau bébé et félicitations à ses parents !

Téléthon

Grâce à une participation exceptionnelle et aux généreux donateurs ayant offerts des lots, le loto organisé par l'association ***Maladies orphelines*** à Saint-André de Sangonis en décembre dernier, a permis de remettre un chèque de 9 487 euros à l'AFM Téléthon.

ÉVÉNEMENT

Appel aux Saint-Andréens pour le centenaire de la Grande guerre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, André VINCENS lance avec l'appui de la commune, une campagne de collecte et de sauvegarde de documents d'époque pour retracer la vie des « poilus » Saint-Andréens « morts pour la France ».

À Saint-André-de-Sangonis comme dans tant d'autres communes françaises, le monument aux morts déroule une longue liste de noms gravés dans la pierre : ceux des soldats, tombés ou disparus sur les champs de bataille ou dans les tranchées lors de la première guerre mondiale. La grande Histoire est ainsi composée de destins individuels qui restent le plus souvent anonymes… Sauf quand certaines initiatives tentent d'inverser la donne. Comme celle d'André VINCENS qui rêve en effet de recueillir et numériser tous les documents de cette période 1914-1918. Avec une ambition : *« mettre un visage sur ces noms d'enfants du village morts pour la France et faire revivre leur histoire. »*

Projet d'exposition

Il invite donc les descendants de ces poilus Saint-Andréens, particuliers, entreprises et associations locales, à se manifester auprès de lui, pour lui communiquer toute information utile et lui prêter les éléments en leur possession : photographies, lettres, journaux intimes, objets… qui seront photocopiés, numérisés et/ou photographiés et immédiatement rendus. *« Les personnes qui connaissent des descendants de ces poilus Morts pour la France, ayant quitté le village ou la région peuvent également leur transmettre cette information. »* La base de ressources constituée permettra d'organiser une exposition à Saint-André en novembre 2018, à l'occasion du centenaire de l'armistice. Et au delà, de sauvegarder de précieux témoignages historiques qui « autrement, risquent de disparaître. » Une démarche citoyenne pour mieux comprendre, rendre hommage, transmettre aux générations futures et se souvenir.

Contact : André VINCENS,
13 cours de la place,
34725 Saint-André de Sangonis.
Tél. 06 28 93 23 53.
Mail : andre.vincens@sfr.fr

Pour que leur sacrifice ne soit jamais oublié

Quelques quatre-vingt familles de Saint-André ont perdu un fils, un frère, un mari, qui ont donné leur vie pour assurer la liberté de la France. Si l'arrière grand père d'André VINCENS était capitaine *(photo 1)*, les disparus de Saint-André étaient souvent des viticulteurs, jeunes mariés qui n'avaient pas choisi d'embrasser la carrière militaire. Tel est le cas d'Achille Daumas *(photo 2)* marié en 1912, tué le 7 septembre 1914 à l'âge de 28 ans et dont le fils unique est né le 31 décembre 1914…

1

2

zoom…

Fleur du souvenir

Les enfants qui ont œuvré pour le Bleuet de France le 11 novembre dernier, se sont vu remettre un diplôme bien mérité.

À l'occasion de la journée commémorative du 11 novembre -comme pour le 8 mai-, une vingtaine d'élèves encadrés par leur institutrice du primaire s'étaient réunis le matin, autour d'un petit-déjeuner offert par la mairie avant de participer à la traditionnelle vente des bleuets, au profit de l'œuvre nationale éponyme, créée après la Première Guerre mondiale. Les fonds collectés permettront d'apporter une aide aux plus démunis, anciens combattants, veuves et blessés de guerre, pupilles de la Nation, victimes du terrorisme. Pour remercier ces enfants bénévoles, Robert Feyssel, président des anciens combattants à Saint-André, a remis à chacun un diplôme, lors d'une cérémonie au collège en présence du principal, de quelques enseignants et du maire, le 11 janvier. Comme le rappelle Robert Feyssel, *« il est primordial d'impliquer les jeunes générations car ce geste civique les sensibilise à un devoir de mémoire d'autant plus important dans le contexte des récents attentats, tout en leur permettant de soutenir des personnes en difficulté. Chaque année, nous recevons d'ailleurs une lettre de félicitations de l'ONAC de Montpellier pour cet engagement et réfléchissons à la possibilité de remettre à l'avenir, un diplôme équivalent aux collégiens qui portent les gerbes et le drapeau. »*

ENVIRONNEMENT

Flotte verte

La municipalité pousse le bouchon du développement durable plus loin : deux véhicules électriques viennent d'être achetés en remplacement de voitures classiques, atteintes par la limite d'âge. Avec en parallèle, l'installation d'une borne de charge.

Adrien Bouirou (établissements Ryckwaert Clermont l'Hérault Gignac) remettant les clés des véhicules à Roxanne Marc, adjointe, en présence de Jean Pierre Gabaudan, et d'Eric Rang (services techniques).

Cet investissement était inscrit dans le cadre du budget général de la commune : les services techniques ont troqué leurs vieux véhicules diesel, contre deux Peugeot partner Electric neufs, acquis après d'intenses négociations auprès des différentes marques automobiles françaises. Ecologiques, puisqu'ils n'émettent aucun gaz à effet de serre à l'usage, ces utilitaires présentent aussi des avantages économiques. Leur coût de fonctionnement se limite à la recharge du pack de batteries (garanties 5 ans). Soit 3€ pour 100 km, contre 8€ pour un véhicule thermique, avec un entretien quasi nul. L'autonomie annoncée de ces utilitaires est de l'ordre de 150 km : largement suffisant pour les agents qui se déplacent dans un faible rayon kilométrique et qui pourront les recharger rapidement, la commune disposant désormais d'une borne de charge accélérée du réseau Révéo sur le parking de la salle des fêtes.

Une ville branchée

Installée par le Syndicat Hérault Energies, la borne de charge accélérée du réseau *Révéo* permet à deux voitures en simultané de recouvrer en moyenne 80 % des capacités d'une batterie en moins d'1h30. De plus, elle sera alimentée à 100 % par de l'électricité issue d'énergies renouvelables. En promouvant la mobilité électrique, le conseil municipal respecte l'environnement mais anticipe aussi en apportant un service aux citoyens En effet, d'ici à 2020, le gouvernement prévoit de faire circuler 2 millions de voitures électriques et hybrides rechargeables.

À propos de Révéo

Ce service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides propose aux usagers un service unifié sur l'ensemble de la Région. Il représente plus de 900 bornes sur tout le territoire. Le forfait connexion s'élève à 1,50€ TTC pour les abonnés (carte : 1€ /mois) et à 3€ pour les utilisateurs occasionnels (application smartphone) jusqu'à la première heure de charge. Au-delà, le tarif est décompté à la minute (1,50€ TTC / heure, abonné ou pas).
Plus d'infos sur www.reveocharge.com

en bref...

RÈGLES DE VIE COMMUNAUTAIRES... *SUITE*

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leurs enlèvement ne doit s'effectuer qu'aux heures indiquées et selon les modalités fixées par l'autorité municipale. Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. *(Règlement Sanitaire Départemental, art. 80).* Pour Saint André, cette collecte s'effectue ainsi :

- **Collecte des modulos** (bacs sans roulette) : les lundis et jeudis pour les bacs gris (déchets résiduels) et les mardis et vendredi pour les bacs verts (bio déchets)
- **Collecte des bacs à roulettes** : les lundis pour les bacs gris (déchets résiduels) et les mercredis pour les bacs verts (bio déchets).

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain matin. Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillures des dites voies. (Art. 99).

Collecte écocitoyenne

Le collectif Saint André Vallée de l'Hérault, association engagée entre autres dans la défense et la valorisation de l'environnement et du cadre de vie, s'était mobilisé avec succès dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre dernier : 23 sacs de détritus avaient été regroupés et triés sur la place de la mairie. Le collectif récidive en organisant une nouvelle matinée de collecte, en partenariat avec la mairie et le Syndicat centre Hérault, le 17 mars matin. **Tél. 06 81 49 60 86, collectifsaintandre2014@gmail.com**

LE JOUR DE LA NUIT

Éteignons les lumières, rallumons les étoiles !

La commune a participé à l'opération « Le jour de la nuit » en octobre dernier, en procédant à l'extinction temporaire des lumières de quelques quartiers périphériques.

Cette manifestation nationale a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public sur les enjeux de la pollution lumineuse, de la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, tout en lui faisant prendre conscience des économies d'énergie possibles. La commune a ainsi réalisé une économie de 60€ : montant qui serait passé à 430€ si le parc d'éclairage public total avait été éteint cette nuit là. Ce parc est d'ailleurs rénové petit à petit : des ampoules LED à haute pression sont utilisées en remplacement des ballons fluo, des anciennes ampoules à ballaste et des ampoules à sodium fortes consommatrices en énergie, des horloges astronomiques, des ensembles optiques fermés. Ces actions permettront une réduction de l'entretien de chaque ampoule, sans perte de luminosité au fil des années.

Dans notre Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, notre commune montre ainsi son engagement dans les économies d'énergie, face aux problématiques énergétiques et plus largement du changement climatique. La prochaine édition du jour de la nuit aura lieu le 13 octobre 2018.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Participez au Plan Climat Air Énergie Air Territorial

D'ici 2050, la région Occitanie a pour objectif d'être la première région à Energie Positive pour la Croissance Verte, avec 100% des besoins couverts par les énergies renouvelables locales. Soit une diminution de 40% de la consommation d'énergie finale, une multiplication par trois de la production d'Energie Renouvelable, et une baisse de 80% des émissions de CO^2. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) prépare et organise cette transition énergétique des territoires. Outre la gestion de l'éclairage public, le développement du mix énergétique en faveur des énergies renouvelables, la réduction des consommations de notre patrimoine bâti et des dépenses de notre flotte de véhicules, le PCAET souhaite avoir les retours des citoyens sur leurs attentes et propositions en matière d'économies d'énergie.

La conseillère déléguée Environnement, Alexia Tête est la correspondante locale PCAET de notre commune et fait le lien avec le Pays Cœur d'Hérault, les élus et les habitants sur ces thématiques. Merci de vous rapprocher d'elle pour toute demande d'information ou propositions pour notre commune.

en bref...

Initiative citoyenne

Le ministère de la transition écologique et solidaire, l'agence française pour la biodiversité et l'Ademe ont lancé **« Mon projet pour la planète »** qui invite les citoyens à proposer des projets exemplaires dans les domaines de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité. Il est doté de 3 millions d'euros.

Date limite de dépôt des dossiers : le 28 février sur la plateforme : **monprojetpourlaplanete.gouv.fr.**

Energies renouvelables

L'association Energies Citoyennes lance son projet de production citoyenne d'énergies renouvelables.

Renseignement :
energies.citoyennes34@orange.fr

Tous pour chacun, chacun pour tous

Après la projection de ce film documentaire sur la coopération vinicole du Languedoc-Roussillon, en décembre dernier, une quarantaine de personnes et d'élus a pu débattre avec la réalisatrice Sabine Ternon, la monteuse Frédérique Joux, un des acteurs et un coopérateur (Serge Azaïs), autour d'une dégustation de vins locaux, dans un décor vinicole (matériel prêté par le viticulteur Saint-Andréen Julien Massebiau).

« SAVE THE DATE » LE 31 MARS

Soirée PEPS !

PEPS pour Pauvreté Exclusion Précarité Solidarité...
Cet événement constitue l'avant-première d'une fête de la solidarité qui aura lieu cette année avec la participation de plusieurs associations.

Sensibiliser le public, inciter chacun à plus de solidarité, clé du vivre ensemble : tel est l'objectif de cette soirée conviviale, organisée par Alexia Tête, déléguée à la culture. Avec au programme :

- **Une lecture de Hotdog, par NatYot,** un texte écrit après une résidence dans un centre d'accueil de jour pour femmes. En écoutant leurs témoignages et à l'énonciation de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable), elle a inventé une langue pour dire la grande précarité dans laquelle vivent ces femmes, ces mères.

Débat puis buffet participatif et soupe populaire cuisinée par des volontaires du Secours Populaire Français de Saint-André. Animation musicale et exposition.

- **Diffusion de la pièce «Salauds d'pauvres» enregistrée à Paris,** adaptation théâtrale déjantée du livre d'ATD Quart monde. Cette pièce est coécrite et jouée par des allocataires de minima sociaux, travailleurs sociaux et demandeurs d'emploi. Elle déconstruit par l'humour et la pédagogie, les idées reçues sur la pauvreté, afin que les pauvres cessent d'être les boucs émissaires des maux de nos sociétés et qu'ils deviennent des partenaires à part entière dans la construction d'un monde plus juste.

Présence d'ATD Quart Monde et de Noureddine Zouaoui.
Débat et buvette tenue par l'Espace Jeunesse.
Rendez-vous à la Salle des fêtes de Saint-André-de-Sangonis, le 31 mars à partir de 18h.

Chasse aux oeufs solidaire de 15h à 17h avant la soirée (parc du Presbytère ou autre lieu) !

en bref...

Hommage à Madame Josiane Ligonnière

Madame Ligonnière s'en est allée brutalement le 6 janvier. De nombreux St-Andréens la connaissaient et ont travaillé avec elle. En effet, elle était conseillère municipale à Montpeyroux et Vice-Présidente du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault. Cette femme militante et dynamique était investie sur de nombreux autres chantiers notamment en qualité de membre du Comité de programmation LEADER. Déterminée et combattante sur les questions d'égalité hommes-femmes, de représentation des femmes en politique, de mise en accessibilité des bâtiments et sites, elle nous laisse un souvenir heureux à travers ses engagements politiques, associatifs et familiaux.

SPORT
As du cochonnet

Sous la houlette de son nouveau Président Luigi Caro, la Boule dorée donne le coup d'envoi de sa saison de pétanque le 11 mars. Au terme de différents concours (licence obligatoire), le CHALLENGE DE LA VILLE DE ST-ANDRÉ DE SANGONIS clôturera l'été le 25 août pour la Foire du Porc Négre. L'équipe vainqueur de cette doublette (500 € + mises) recevra un trophée offert par la municipalité.

Le calendrier

- 10 mars, 14h30, au boulodrome : doublettes (150 € + mises)
- 24 et 25 mars, au complexe sportif : triplettes Provençal
- 8 avril,14h30, au boulodrome : triplettes (150 € + mises)
- 5 mai, 14h30, au boulodrome : doublettes (200 € + mises)
- 19 mai, 15h, au boulodrome : triplettes 50 ans et + (200 € + mises)
- 1er juillet, 15h, au boulodrome : doublettes promotion (200 € + mises)

Plongée dans un bouillon de culture et de convivialité !

La Sauce 34 organise son cinquième Festival « Dis-moi Dix mots » du 16 au 24 mars 2018, pendant la Semaine de la Langue Française. Michel Combe, membre de l'association et chef (d'orchestre) de cette savoureuse manifestation nous en offre un avant-goût.

Comment est née l'idée de ce festival ?

Nous sommes partis du constat que dans un village ayant grandi très vite, les relations entre les habitants s'étaient distendues. D'où la naissance de notre association qui a pour objectif de créer du lien entre les Saint Andréens : à l'image de la sauce qui lie les ingrédients et donne de la saveur ! Et quoi de mieux que la parole pour favoriser les échanges. Ce qui nous a conduit à adhérer à la démarche *Dis-moi dix mots* : une incitation à la créativité, organisée par le ministère de la culture, chaque année sur un thème différent, à partir de dix mots de la langue française. Cette année, « Dis-moi dix mots, sur tous les tons. »

Qu'est ce qui fait l'originalité de votre Festival ?

La diversité de ceux qui participent à l'aventure : particuliers, écoles, collège, Institut Médico Pédagogique, centre de loisirs, bibliothèque, service municipal jeunesse, crèche, maison de retraite, associations, artistes professionnels et amateurs... Cette mobilisation aboutit à une production abondante et très variée : écriture et lecture de textes (poèmes, chansons, théâtre) mais aussi peinture, poterie, photos, et même danse... Le tout sert surtout de prétexte à des rencontres intergénérationnelles, des découvertes et du partage. Nous tenons par ailleurs au caractère chaleureux, ouvert à tous et gratuit de ce festival.

Quel bilan faites-vous, cinq ans plus tard ?

D'une part, le festival monte en puissance : il attire désormais quelques 600 participants et va fonctionner pour la première fois cette année, en partenariat avec la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault. D'autre part, il fait des émules : Montpeyroux, Jonquières et Saint-Saturnin viennent de rentrer dans l'aventure. Et l'exposition des artistes que nous organisons dans les locaux de l'Ensoleillade sera aussi présentée à Montpeyroux.

Preuve que la sauce continue de prendre !

Les temps forts de l'édition 2018 ?

Bien entendu, les grands événements qui ont fait le succès du Festival sont conservés mais nous avons aussi quelques belles nouveautés : une balade contée, une soirée jeux sur la prise de parole, une exposition d'artistes...

Une mention spéciale pour l'organisation d'un tournoi de mots croisés entre les quatre collèges de Saint André, Gignac et Clermont l'Hérault -public et privé-. Compte tenu du formidable accueil que cette proposition a reçue de la part des collèges, nous devrions avoir une très belle finale, ouverte au public, le samedi 17 mars à Saint André !! Et n'oublions pas la soirée de théâtre d'improvisation, qui remporte toujours beaucoup de succès !

AU PROGRAMME

Du 16 au 25 mars : exposition collective d'artistes plasticiens dans les locaux de l'Ensoleillade. Vernissage le 16 et spectacle théâtral, le 21.

Samedi 17 : tournoi de mots croisés des collèges

Dimanche 18 : balade familiale contée jusqu'à la grotte des fées à Arboras

Vendredi 23 : soirée jeux de société et buffet participatif

Samedi 24 : la « Grande Journée » avec déambulation musicale, grande exposition, animations, cabaret des mots, scène ouverte, repas (avec ragout d'escoubilles !), spectacle de théâtre d'improvisation

Plus d'infos
Tél. 06 08 26 61 18
lasaucestandre@gmail.com
www.lasauce34.org
Facebook

JARDIN PARTAGÉ

Cultivez votre passion du jardinage !

Mis à disposition par la municipalité, les jardins de Carabottes ont une surface de 1 000 m², divisée en une vingtaine de parcelles dont certaines sont encore disponibles.

Avis aux Saint Andréens qui ont la main verte mais pas de terrain pour jardiner : le CCAS qui assure la gestion administrative des jardins partagés, implantés rue de Carabottes, dispose de six parcelles de 14 à 28 m². Les personnes intéressées peuvent se renseigner lors des permanences assurées en mairie par Chantal Dumas : les 1er et 9 mars de 16h à 19h. Pour rappel, l'octroi d'une parcelle fait l'objet d'un contrat d'un an renouvelable, moyennant une participation annuelle aux frais d'arrosage (30 euros) et l'adhésion à l'association Les jardins de Carabottes. Ce jardin partagé permet à des personnes d'âge et d'horizon divers de se retrouver dans un espace convivial pour échanger, jardiner, apprendre à jardiner et participer à la mise en valeur collective du jardin dans le respect de l'environnement.

Promotion sur le bois de paillage

Le syndicat centre Hérault vend un compost issu de la collecte sélective des biodéchets, un compost 100 % végétal et un bois de paillage. Etalé aux pieds des arbres, arbustes et plantations, ce paillage protège les végétaux du gel, améliore leur vigueur, maintient l'humidité, limite les mauvaises herbes, sert de refuge aux insectes utiles et embellit les espaces verts par son aspect naturel. **Jusqu'au 30 avril 2018, les communes du territoire peuvent bénéficier d'une promotion spéciale : 50 % de réduction, les tarifs étant dégressifs selon la quantité** *(de 22,73 à 15 euros la tonne HT, remise incluse).*

Infos : 04 67 88 18 46 - www.syndicat-centre-herault.org

Colis gourmand

Le CCAS a remis un colis aux Saint-Andréens n'ayant pas pu assister au repas de fin d'année des aînés.

Avec une nouveauté : par souci d'équité, deux colis différents avaient été composés -plus ou moins garnis- en fonction de la situation familiale du bénéficiaire (couple ou solo).

en bref...

Cancer et mieux être

La Ligue contre le cancer annonce l'ouverture de son quatrième espace bien-être à Gignac, dans l'Hérault courant mars. Animé par des bénévoles, ce lieu convivial et non médicalisé proposera, pour les personnes atteintes de cancer, des prestations réalisées gratuitement par des professionnels. Activité Physique Adaptée, conseils en nutrition, soins socio-esthétique... pour se ressourcer, retrouver la confiance en soi et mieux surmonter l'épreuve du cancer. Afin d'assurer le fonctionnement de ce centre, un appel au bénévolat et au mécénat est lancé...

Siège de la Ligue, comité de l'Hérault : 04 67 61 31 31, cd34@ligue-cancer.net

Premières puces

L'équipe de l'Olympique St Andréen organise pour la première fois des Puces Géantes à Saint-André de Sangonis sur le stade stabilisé près du complexe sportif, le dimanche 20 mai.

ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Service gagnant

À l'occasion du repas annuel des aînés organisé au complexe sportif le 16 décembre dernier, les jeunes de l'ALSH ados ont participé au service, sourire compris !

Repas gastronomique mitonné par le traiteur des garrigues, animation tout au long de l'après-midi par le trio Allegro, formation Saint Andréenne de variétés... Les quelques 300 seniors présents au repas offert par la municipalité se sont régalés ! Cerise sur le gâteau ? Habillés sur leur trente-et-un pour l'occasion, une dizaine d'adolescents ont passé la journée aux petits soins de leurs aînés : une initiative très appréciée et saluée par tous. Grâce à leur mobilisation, ces jeunes encadrés par Outman et Cindy ont récolté plus de 400 € de dons. Une somme qui va leur permettre de poursuivre leur projet d'échange Erasmus +. Après avoir séjourné une semaine en Italie, ils vont pouvoir financer leur week-end à Paris pour prolonger l'expérience. Sont prévus une journée d'échanges et de travail sur le numérique, et des visites dans la capitale. En prime, le CCAS a décidé d'abonder leur cagnotte en subventionnant l'organisation d'une activité durant ce séjour dans la capitale à hauteur de 300 euros.

Merci aux commerçants partenaires qui ont offert mandarines, papillotes et vin mousseux : Hyper U Clermont-l'Hérault, Intermarché Clermont-l'Hérault, Intermarché Gignac, Leclerc Le Bosc.

Merci également au photographe Michel Sulik venu immortaliser ces moments de fête et de partage.

en bref...

Maths en fête

Le **jeudi 15 Mars**, le collège Max Rouquette de Saint André accueille, la Fête des Mathématiques. Cette 3e édition va s'organiser autour du jeu-concours « *Kangourou des Mathématiques* » qui est à ce jour, le plus grand jeu-concours scolaire du Monde.

- **Pour les élèves d'abord.** Les volontaires se retrouveront de 10h40 à 12h15 (ces heures de cours seront banalisées pour les élèves participants) pour résoudre des énigmes mathématiques, le tout sous forme d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves du collège peuvent participer et gagner de beaux cadeaux !
- **Puis pour les parents d'élèves,** cette journée permettra à ceux qui le souhaitent de retrouver les bancs du collège pour participer aux mêmes épreuves que leurs enfants. L'équipe de mathématiques du collège les accueillera vers 17h30 pour leur remettre le questionnaire. Après s'être creusé la tête pendant près d'une heure, ils attendront les résultats autour d'un apéritif offert par le collège. Les meilleurs seront récompensés et le gagnant repartira avec un repas pour deux dans un restaurant gastronomique.

Tél. 04 99 63 69 77

Partenariat jeunes

Depuis janvier, un rapprochement a eu lieu entre le groupe de l'ALSH ados placé sous la responsabilité d'Outman et celui des 17-25 ans géré par Michel Martin, éducateur. Objectif : créer une dynamique constructive entre adolescents et jeunes adultes dans la perspective de la construction de la future maison des jeunes, près du complexe sportif. Etaient au programme la diffusion de la rencontre MHSC-Monaco et une sortie au laser game de Montpellier... En attendant des projets communs.

BONNES ONDES

Les enfants de l'école Anne Frank créent leur radio !

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, huit élèves de CM2 de l'école Anne Frank sont embarqués dans un projet d'émission en collaboration avec Radio Pays d'Hérault. Cette radio associative qui existe depuis 30 ans en émettant sur une grande partie du territoire est hébergée dans des locaux mis à disposition par la municipalité, près de la bibliothèque. Tous les jeudis, les enfants vont non seulement découvrir les secrets d'une programmation et ses aspects techniques mais vont surtout créer leur propre émission avec l'aide de Marie, une des animatrices de RPH. Recherche d'un sujet, élaboration d'un « scénario », préparation des interviews, enregistrement, sont autant d'étapes avant la diffusion de l'émission sur les ondes de RPH (102,9 MHz) à une date encore non arrêtée.
Affaire à suivre... Et grand merci à Radio Pays d'Hérault.

en bref...

Noël enchanté

Les vacances de Noël étant par nature familiales, peu d'enfants ont fréquenté les centres de loisirs maternel et primaire, ouverts du 2 au 5 janvier... Ce qui n'a pas empêché les participants de bien s'amuser ! Les plus jeunes ont mis en œuvre de « bonnes résolutions » entre activités sportives, goûters équilibrés, recyclage et petites attentions aux autres. Les plus grands eux, se sont adonnés au bricolage, au sport, à la cuisine et même à des expériences scientifiques.

ANIMATIONS

Cirque et magie

Tel est le thème choisi par l'équipe de l'ALSH, pour animer les **vacances scolaires du 19 février au 2 mars**. Au programme : activités quotidiennes sur ce thème, spectacle et vacances sportives pour les maternels et les primaires. Côté ados : un séjour de ski à Ancelle (Alpes du Sud) pour une quinzaine de jeunes de 9 à 17 ans et un panel de rendez-vous ludiques (tournoi play station, sortie au rebound world Montpellier, cinéma, futsal, journée multisports Ufolep)

Accueil de loisirs ados (Outman, animateur référent) :
04 67 57 04 65 – 06 60 80 71 82
Rejoignez la page facebook outman sangonis !

ARTISANAT D'ART

Metal Sounds : une Très Petite Entreprise qui a tout d'une grande

Lauréate des Trophées de l'Export Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Coup de cœur du jury du 15e prix de la TPE fin 2017, cette pépite spécialisée dans la création de percussions mélodiques en acier inoxydable possède un atelier de fabrication à Saint-André.

Spacedrum® ? Zenko® ? Si ces deux noms ne vous disent pas grand chose, ils évoquent pour les amateurs de percussions, les sons exceptionnels et apaisants que ces deux instruments signés Metal Sounds, sont capables de produire. Cette jeune entreprise elle, a été créée en 2011 par des mordus de musique et entrepreneurs dans l'âme : Cédric Aimé, Marc Guilliou, Philippe Maignaut et Elie Dacenko. Résultat ? En un temps record, elle a réussi à s'imposer comme une référence sur notre territoire et à l'étranger en concevant, fabriquant et commercialisant une gamme innovante de handpan et steel tongue drum exportée dans trente cinq pays. Tout en conservant son siège social à Toulouse, Metal Sounds a acquis un atelier de 350 m2 à Saint-André-de-Sangonis pour la fabrication des instruments, qui demandent un accordage précis et y emploie quatre personnes à temps plein. *« Cette implantation répond d'abord à une logique humaine. Au démarrage de l'aventure, Philippe responsable de fabrication et dépositaire du savoir-faire, était artisan du côté d'Avignon. Il a été rejoint par Elie, originaire de Montpellier »* explique Marc Guilliou, directeur commercial. *« Face à une croissance forte de nos activités, nous avons fait le choix d'ouvrir un second atelier à Saint-André, plutôt que d'agrandir le premier. Avec l'aide de la communauté de communes, nous avons eu l'opportunité d'acheter un bâtiment dans la zone de la Garrigue, bien desservie par autoroute. Cet ancien Aqualand nous a par ailleurs séduit avec sa forme de dôme rappelant nos instruments et son isolation phonique. »* C'est de là en particulier, que sort le Zenko, à raison de 200 exemplaires par mois, diffusés auprès de 250 revendeurs distributeurs. Et Metal Sounds ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Cap sur la recherche et développement, elle souhaite mécaniser les premières étapes de la production pour gagner encore en qualité de son, esthétique et longévité mais aussi augmenter le volume de la production tout en créant de nouveaux instruments adaptés aux spécificités des différents marchés.

https://metalsounds-shop.com

en bref...

Job dating

Le complexe sportif de Saint-André de Sangonis accueille **les rendez-vous de l'emploi et de la création d'entreprise**, les :

- **lundi 12 mars 2018 :** recrutements dans les secteurs industrie agroalimentaire, hôtellerie-restauration et commerce,
- **mardi 13 mars 2018 :** recrutements dans les secteurs santé et action sociale, BTP, services aux personnes et entreprises, transport et réparation automobiles, agriculture et industrie. Venez avec vos CV de 10h30 à 12h30.

www.pole-emploi.fr région occitanie

Pôle économique

Située sur le parc d'activités La Garrigue à Saint-André de Sangonis, la maison des entreprises du Cœur d'Hérault doit faire peau neuve cette année, avec les soutiens financiers du Département, de l'Etat et de l'Europe/fonds FEDER. Agrandi de 200 m² et modernisé, le bâtiment proposera une surface de 820 m² dédiée au développement économique de l'ensemble du territoire, répartis entre l'Agence de développement économique du Pays Cœur d'Hérault, une pépinière d'entreprises, un centre d'affaires et un espace de coworking / télétravail.

RETOUR EN IMAGES, SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Ce n'est pas parce que les fêtes sont passées qu'elles sont déjà oubliées !

Marché de noël

Alors que le village avait revêtu ses habits de lumière, le traditionnel marché de Noël a ouvert le bal des réjouissances du 15 au 23 décembre : la vingtaine d'exposants présents avait décoré les chalets avec goût et passion. Métiers de bouche, artisans, créateurs ont obtenu un franc succès grâce à leur savoir faire.

Les promeneurs de la première heure sur le marché de Noël

Traditions

Après avoir décoré le sapin du village, les enfants des écoles ont entonné des chants de Noël, suivis par la Reine des Neiges et une intervention de Miss Vallée de l'Hérault. Le Père Noël lui, a tenu ses engagements tout au long de la semaine en ravissant bon nombre de bambins, les plus grands s'adonnant aux joies de la glisse sur la patinoire.

Lettre au Père Noël

La municipalité a récompensé Yoann et Maxime (heureux gagnants respectifs du plus beau dessin et de la plus belle lettre) avec deux magnifiques stylos crées par M. CHANIOT (tourneur sur bois) et exposant du marché.

Gagnants du plus beau dessin du Marché de Noël

Remise des cadeaux

Du côté des écoles, la remise des cadeaux offerts par la mairie aux enfants a eu lieu comme il se doit, au pied du sapin... tandis que Monsieur le maire posait en très bonne compagnie !

Spectacle de Noël

Une salle bien remplie et des sourires d'enfants heureux : le spectacle de Noël offert par la municipalité a cloturé l'année 2017

L'année 2018 s'annonce riche en festivités notamment durant la période estivale... Mais il faudra patienter un peu avant de découvrir la programmation car elle est en cours de réalisation !

Moulin de la Garrigue
SAINT ANDRÉ DE SANGONIS
FABRICATION ET VENTE D'HUILE D'OLIVE
VINS ET PRODUITS RÉGIONAUX - PRODUITS COSMÉTOLOGIQUES
Famille Roch
Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h
Visite du moulin & dégustation d'huile
Z.A. la Garrigue (rond-point sortie 58 - A750, entre Gignac et St André)
34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS - ✆ 04 67 57 65 66
www.moulin-garrigue.fr - www.facebook.com/moulin.garrigue

HENRI LEYGUE
Sablière et Carrière
LIVRAISONS GROS ET PARTICULIERS
SABLES - GRAVIERS - GRANULATS
TOUT VENANT
TERRE - LIMON
PRODUITS CONCASSES
afaq QSE
Les Millières
Chemin du Grand Bosc
34230 POUZOLS
Tél. 04 67 88 77 75
Fax. 04 67 88 77 80
www.carriereleygue.com
sarlleygue@wanadoo.fr

Le Paradis Vert
Maria EIXIMENO - ARTISAN FLEURISTE
Fleurs - Plantes - Articles cadeaux
04 67 57 84 79
5, place J. Boussinesq
SAINT-ANDRÉ DE SANGONIS
carte bleue
à distance

SARL
Michel MEILLAN
Electricité Générale
Interphonie
Climatisation - Ventilation
Automatisme - Alarme
06 09 89 00 87
michelmeillan@orange.fr
5 Rue de l'Amellau ZAE La Garrigue
34725 St André de Sangonis

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES
SOMAHU MAINTENANCE
PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT
Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la luques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

OXYLIO.COM
LE CONCESSIONNAIRE AUTO DU WEB
Rte de Montpellier
34725 St André de Sangonis
Tél. : 04 67 60 21 38
www.oxylio.com

Pizz'aqui
06 51 891 871
Pizzas à emporter
du mercredi
au dimanche
de 18h à 22h
4 rue Jean Moulin
Saint-André de Sangonis
www.pizz-aqui.fr

TABAC
LOTO
TABAC DE L'HÔTEL DE VILLE
22 cours de la Place
34725 Saint André de Sangonis

Le Comptoir de la Pièce Détachée
Pieces détachées toutes marques
Neuves & occasions
Rte de Montpellier
34725 Saint Andre de Sangonis
04 30 40 56 26 – 06 85 76 72 96

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Saint André j'Aime vous souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.
Cette année sera une année cruciale pour notre commune car elle s'agrandit au Nord comme au Sud.
Nous devons accueillir correctement nos enfants dans les écoles et organiser le retour de la semaine des quatre jours.
Les infrastructures sportives et culturelles font défaut.
Nos rues se détériorent et l'insécurité s'y installe.
Nous sommes en pénurie de médecins, les nouveaux arrivants doivent choisir leur référent dans les communes voisines.
Il est nécessaire d'agir, c'est la raison pour laquelle nous sommes présents et actifs dans les conseils municipaux, les commissions municipales et à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault pour défendre vos intérêts.
Nous restons à votre écoute et sommes prêts à vous rencontrer pour échanger et vous informer.
Sur page facebook : saint andre-andre, j'aime - Par mail : saintandrejaime@gmail.com
René Garro, Jean Louis Cerezuela, Jacqueline Verdu

AVEC VOUS POUR SAINT-ANDRÉ

Développement économique en danger !
Depuis 2014 le développement de l'ECOPARC Vallée d'Hérault est lancé sur St André de Sangonis. Espace d'activités artisanales potentiellement vecteur de 800 emplois, il devrait être une bouffée d'oxygène pour notre territoire, sinistré en la matière.
2016 et 2017 ont vu l'aménagement d'une partie de la zone en terme d'infrastructures mais l'installation de professionnels se fait toujours attendre. Une situation qui jure avec l'espace commercial COSMO de nos voisins gignacois.
Certains professionnels, désireux de s'installer sur notre commune, sont découragés et ont déjà décidé d'abandonner.
Il est urgent d'agir ! La municipalité de St André doit intervenir en accompagnant et en soutenant ces potentiels créateurs d'emplois auprès de la CCVH et de la SPLA Territoire 34 (aménagement). Il en va du développement économique de la commune !
www.toujoursavecvouspourstandré.fr et page FB : toujours avec vous pour st andré.
Nancy LEFEVRE, Lydia BRAILLY, Jean-Marie CAVALIE, Yannick VERNIERES

CONTINUONS POUR L'AVENIR

Texte non transmis.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Il n'est pas trop tard pour souhaiter à tous les saint-andréens une bonne Année 2018, à la manière de George Sand qui écrivait «que cette année vous soit heureuse, que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune». Depuis que nous avons été élus, nous nous sommes attachés à créer des liens entre les différentes couches de la population, en organisant, à moindre coût, des fêtes, des concerts, des manifestations diverses afin que les saint-andréens, dans un climat enfin apaisé, retrouvent le plaisir de se rencontrer et de «bien vivre ensemble» donnant du sens à cette formule de Platon qui disait «il ne s'agit pas de vivre, mais de bien vivre».

Sur le plan économique, toute l'équipe est mobilisée pour créer des conditions favorables à l'implantation sur notre commune d'entreprises créatrices d'emplois.

Enfin, sur le plan démocratique, nous faisons tout pour honorer cette phrase d'Albert Camus qui nous dit : «la démocratie, ce n'est pas la Loi de la majorité, mais la protection de la minorité».

FÉVRIER 2018

MARDI 27 FÉVRIER
15h00 ▪ salle des fêtes
Amicale des Retraités
Thé dansant
Renseignements : 06 74 82 13 26

MARS 2018

LUNDI 12 ET MARDI 13 MARS
de 10h30 à 12h30 ▪ complexe sportif Raymond Boisset
Les « Rendez-vous de l'emploi et de la création d'entreprise 2018 » organisés par la communauté de communes Vallée de l'Hérault et Pôle Emploi

DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 24 MARS
La Sauce
Festival « Dis-moi dix mots » *(Lire p.13)*

- **vendredi 16 mars à 18h**, à l'Ensoleillade : Vernissage de l'exposition « La parole sur tous les tons »
- **samedi 17 mars à 14h30, salle des fêtes :** Tournoi de mots croisés des collèges
- **vendredi 23 mars de 18h à 22h, salle polyvalente et du 3ème âge :** Soirée-jeux spéciale « parole »
- **samedi 24 mars de 10h à minuit :** « La Grande Journée du Festival »

Infos et inscriptions :
lasaucestandre@gmail.com
Plus d'infos : www.lasauce34.org

DIMANCHE 18 MARS
Allez Savoir !
8h30 à 14h ▪ salle polyvalente et square Aussel
Vide dressing
Renseignements : 06 88 05 50 48

VENDREDI 23 MARS
Allez Savoir !
10h30 à 12h30
Zic Soupe
venez cuisiner de délicieuses soupes faciles et pas chères.
Dégustation à partir de 11h30
Contact au 04 67 63 51 80
ou 06 88 05 50 48

MARDI 27 MARS
15h00 ▪ salle des fêtes
Amicale des Retraités
Thé dansant
Renseignements : 06 74 82 13 26

SAMEDI 31 MARS
20h00 ▪ salle des fêtes
Diffusion de la pièce de théâtre « Salauds d'pauvres »
enregistrée à Paris, dans le cadre de la soirée PEPS (Pauvreté Exclusion Précarité Solidarité).
Le programme complet est à retrouver en *page 12.*

AVRIL 2018

MERCREDI 4 AVRIL
Carnaval des écoles élémentaires Anne Frank et A. Randon

SAMEDI 7 AVRIL
18h30 ▪ salle des fêtes
La Sauce
« Illusions partagées », magie, illusion ou prestidigitation ?
Tout public
Infos et inscriptions :
lasaucestandre@gmail.com
Plus d'infos : www.lasauce34.org

LUNDI 9 AVRIL
Salle des fêtes
Don du sang

MARDI 24 AVRIL
15h00 ▪ salle des fêtes
Amicale des Retraités
Thé dansant
Renseignements : 06 74 82 13 26

MAI 2018

SAMEDI 5 MAI
20h00 ▪ salle polyvalente
Concert électro-poétique
Natyotcassan

DIMANCHE 20 MAI
Allez Savoir !
Salle des fêtes
Puces de la Couturière
Renseignements : 06 88 05 50 48

MARDI 29 MAI
15h00 ▪ salle des fêtes
Amicale des Retraités
Thé dansant
Renseignements : 06 74 82 13 26

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX
Tous les dimanches matins - de 8h à 13h, sur la place.

à noter...

LOTOS 2018
Tous les lotos ont lieu à la salle des fêtes à 17h00

Olympique	25 février
Comité de Jumelage	4 mars
Ecole Anne Frank	11 mars
OGEC	18 mars
Chapelle de Cambous	1er avril
Muay Thaï	8 avril
Amicale des Retraités	22 avril
Secours Populaire	29 avril

Open Salon
Allez Savoir !
Tous les vendredis de 10h30 à 13h : **«Pause Café», moment convivial d'échange, de partage et d'informations.**
Contact au 04 67 63 51 80
ou 06 88 05 50 48

Randonnées

Les traines savates, Association de randonnées de Saint-André de Sangonis organisent une sortie les Mercredi matins **21 février** (château de Cabrerolles, 3h, 9km 390 de dénivelé) et **28 février** (« Rando de Maurice »).
Pour plus d'informations,
Maurice : 04 67 57 92 44 ou
Christine : 04 99 91 08 47.
trainessavatesdumercredi.midiblogs.com

Au milieu coule une rivière

Approche globale de la vie des cours d'eau et de leurs berges sur un espace particulier où la rivière Lergue rejoint le fleuve Hérault. Avec Antony Meunier, Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault. Au départ de Saint-André de Sangonis, **le samedi 2 juin de 14h30 à 17h30**. Proposé par Demain la Terre. Gratuit, sur inscription.
Tél. 04 67 57 25 44
http://demainlaterre.fr

pastor tp
urd terrassement transport

22 Rue de la Lucques
ZAE La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
04 67 57 82 85 - 06 74 08 36 90
contact@pastor-tp.com

SwissLife

Spécialiste
Santé, Retraite et Prévoyance
H. BRODIEZ
04 67 02 03 32

Une équipe proche de vous et à votre écoute,
ça change tout !

Nous prenons soin de votre santé et de votre budget.
9 route de Montpellier
34725 St André de Sangonis

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Sébastien CLAPIER

8, cours Ravinière
34725 ST ANDRÉ DE SANGONIS
Tél. 04 67 57 81 47

Concept d'intérieur
SUR MESURE

Loïc
Jaenada

- cuisines - séjours - salles de bain -

Eco parc - ZAE la Garrigue
16, rue de la Lucque
34725 St André de Sangonis
04 67 02 00 42
06 11 03 87 11
conceptdinterieur@orange.fr

PEINTURE ATHOME
Votre Marchand de Couleurs

Peinture - Enduit de façades
Colle à carrelage - Ciment - Ragréage
Mise à la teinte des peintures sur place

Eric Drussel 06 08 75 15 37

ZA la Garrigue - 1, rue de l'Amellau
34725 Saint-André de Sangonis
contact@peintureathome.com
www.peintureathome.com

TAXI
Transport Médical Assis

Marie Céleste
Commune de stationnement : NÉBIAN
ST ANDRÉ DE SANGONIS

Tél. 06 27 63 31 68

Esso
Station Bourgeois
Ouvert 7 jours / 7 • de 6h à 21h
Automate 24h/24 - Station de lavage

Route de Montpellier
34725 Saint André de Sangonis
Tél. 04 67 57 81 58

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

- DEPUIS 1932 -

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 15 34 214 - N° Orias 07032247

Le Pavillon Madeleine

Résidence Senior

Yves Couzy

Pavillon Madeleine

vous propose
À partir de
1378€ par mois
prestations hôtelières
incluses

Aides financières possibles
De nombreux services à la carte
Étude de cas personnalisée sur simple demande

- 5 logements fonctionnels meublés de 40m² avec jardinet et box individuel dans un environnement sécurisé
- Un salon d'agrément dédié aux locataires
- Des services adaptés à des seniors autonomes soucieux de préparer leur avancée dans l'âge (entretien du logement et des espaces verts, activités physiques, cognitives et sociales, présence nocturne...)
- Des services de restauration et de blanchisserie à la carte

Pour tout renseignement contactez nous
à la Résidence Yves COUZY
Rue Pierre de Coubertin 34725 St André de Sangonis
Tél. 04 67 55 55 20 - contact@mdryvescouzy.com

ADMR
la référence du service à la personne

S G

2017 Charte nationale qualité
SERVICES À LA PERSONNE

PAR AFNOR CERTIFICATION NF SERVICE

65 ans d'existence

le premier réseau de proximité

pour vivre mieux chez vous au quotidien

- Aide aux Seniors
- Aide à l'handicap
- Accompagnement
- Portage des repas
- Garde d'enfants
- Ménage-repassage
- Maintien du lieu de vie
- Téléalarme

Av. de Clermont 34725 St André de Sangonis **04 67 57 83 38**